

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le :



1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Vote à l'élection présidentielle et vote aux législatives selon l'âge en 2022 (en %)

Âge en années	A voté à la présidentielle (au moins un tour)	A voté aux législatives (au moins un tour)
18-24	74,8	34,8
25-29	73,3	35,3
30-34	76,1	40,1
35-39	80,8	48,2
40-44	86,4	56,4
45-49	88,4	62,4
50-54	89,1	65,4
55-59	89,1	69,2
60-64	90,1	71,1
65-69	89,6	71,8
70-74	87,7	75,2
75-79	85,6	73,6
80-84	79,9	68,5
85-89	64,4	51,3
90 ou plus	43,2	33,3
Ensemble	82,6	58,0

Lecture : 73,6 % des 75-79 ans ont voté à au moins un tour des élections législatives, contre 34,8 % des 18-24 ans.

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte) ; champ différent de celui du ministère de l'Intérieur, voir **Sources**.

Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2022.

Source : Insee Première, n° 1928, novembre 2022

Questions :

1. Distinguez le taux d'inscription du taux de participation électorale. (3 points)
2. À l'aide du document, comparez les taux de participation à l'élection présidentielle et aux législatives de 2022 en France. (3 points)
3. À l'aide des données du document et de calculs, vous montrerez que le taux de participation aux élections est variable selon la tranche d'âge. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez que l'exposition au risque et l'attitude face au risque diffèrent selon les individus et les groupes sociaux.

Document 1 : nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles en 2022

Caractéristiques	Accidents du travail reconnus			Maladies professionnelles reconnues		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Secteur d'activité						
Agriculture	3 710	10 210	13 920	490	580	1 060
Industrie	15 950	64 360	80 320	5 000	7 100	12 100
Construction	1 400	73 740	75 140	140	6 280	6 420
Tertiaire marchand	104 340	208 330	312 670	10 440	7 350	17 790
Tertiaire non marchand	132 960	58 130	191 090	11 890	2 000	13 890
Secteur inconnu	4 160	1 940	6 100	2 260	1 580	3 830
Âge						
De 15 à 29 ans	62 910	114 900	177 810	880	560	1 440
De 30 à 44 ans	85 580	153 400	238 990	6 900	5 390	12 290
De 45 à 59 ans	98 800	131 780	230 580	20 100	15 070	35 170
Plus de 60 ans	15 240	16 620	31 860	2 320	3 880	6 200
Ensemble	262 540	416 700	679 240	30 200	24 900	55 090

Notes : L'unité retenue est le nombre d'accidents du travail reconnus, ayant donné lieu à au moins un jour d'arrêt et le nombre de maladies professionnelles reconnues. Du fait des arrondis, la somme par secteur d'activité et par tranche d'âge peut différer légèrement du total.

Champ : France, hors Mayotte

Source : « Durée et conditions de travail », Insee Références, 18 novembre 2025.

Document 2 :

En 2024, sur les 3 193 personnes décédées sur les routes, 2 465 sont des hommes (dont 25 garçons de moins de 14 ans) et 728 sont des femmes (dont 21 filles de moins de 14 ans). [...] Ainsi la part des hommes dans la mortalité routière reste prépondérante (77,2 % contre 77,6 % en 2023, 77,3 % en 2019 et 76,7 % en 2018).

De l'ordre de 16 000 personnes ont été blessées gravement en 2024 [...]. 48 % des blessés graves ont moins de 35 ans. Le nombre de personnes tuées en 2024 est supérieur à 2023 (+ 0,8 %, soit + 26 tués) et inférieur à 2019 (- 1,6 %). L'augmentation est liée en grande partie à la hausse de la mortalité des usagers à pied (+ 17 tués par rapport à 2023, - 27 tués par rapport à 2019) et des usagers en 2RM¹ (+ 14 tués par rapport à 2023, - 29 tués par rapport à 2019).

Source : D'après « Bilan 2024 de la sécurité routière », *Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)*, septembre 2025.

1 : en 2RM : en deux roues motorisés.